

106/247

106/287



Commission des Beaux-Arts

mandat Cordonnier 1945/1947

COMMISSION DES BEAUX-ARTSProcès-verbal de la Réunion du 4 Mai 1945

Messieurs les Membres de la Commission des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Vendredi 4 Mai 1945 à 18 H.30 sous la présidence de M. le Docteur SIMONOT, Conseiller Municipal, délégué aux Beaux-Arts.

Etaient présents : ~~Mme DANIEL~~
M. DOYENNETTE

Excusés : MM. BROUX, ~~Dr DEFAUX~~

Absent ; M. CLAES



Conservatoire de Musique - Commission de Surveillance et de Patronage - Procès-verbal de la réunion du 6 Avril.

La Commission 1° - prend acte des travaux - 2° - donne avis favorable au projet d'arrêté de nomination des membres des jurys de concours pour l'année 1944-45.

Ecole des Beaux-Arts - Commission d'Administration et de Surveillance - Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 28 Mars 1945

Adopté sans observation.

Ecole des Beaux-Arts - Vacance du poste de professeur du Cours supérieur de sculpture - Projet d'arrêté

Avis favorable.

Ecole des Beaux-Arts - Projet de création d'un cours de métreurs

Avis favorable 1° - à la création

2° - au projet d'arrêté nommant à ce poste, M. DEROUX métreur vérificateur, à partir du 1er Octobre 1945

Ecole des Beaux-Arts - Projet de création d'un cours de quartier à Moulins-Lille

Avis favorable 1° - à la création de ce cours à l'Ecole Buffon, rue Fénelon au 1er Octobre 1945

2° - à l'installation électrique de 12 réflecteurs

3° - à l'achat du mobilier nécessaire au fonctionnement

Musée de Géologie 1° - Demande de M. le Conservateur: Crédit - 2° Rétablissement des deux postes de surveillants

Avis favorable - 1° - à l'attribution d'un crédit annuel de matériel de 10.000 Frs pour la remise en état des collections

2° - Au rétablissement des deux postes de surveillants (géologie) qui ont été, depuis la guerre affectés à d'autres fonctions et à l'attribution des crédits nécessaires à leur salaire pour deux jours de service par semaine, les dimanche et jeudi.

A ce sujet, M. SIMONOT proteste véhémentement contre la méthode qui consiste à réduire considérablement ou à supprimer un crédit sous le prétexte qu'aucune dépense n'ait été effectuée au cours de l'année précédente.

Enfin la Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 8.000 Frs à chacun des logistes suivants: 1° M. Jean DUBUISSON, Architecte, 2° M. Gaston WATKIN, Sculpteur, 3° M. Léon BUISSERET, sculpteur.

Au cours de la réunion M. le Dr SIMONOT :

- 1° - tient ses collègues au courant d'une visite qu'il a faite à M. CLOSON Commissaire Régional de la République en vue d'obtenir la participation des grandes villes aux frais de l'Ecole Régionale d'Architecture qui pourrait s'appeler éventuellement "Ecole Régionale d'Architecture des Flandres".
- 2° - de son intention de faire établir pour les musées un catalogue et un fichier.
- 3° - de faire admettre le principe du musée à entrées payantes.

Avant de se séparer les membres de la Commission, sur la proposition du Président émettent le vœu tendant à démolir les deux corps de bâtiment des prisons, d'aménager en lieu et place, un square afin de donner à l'Ecole des Beaux-Arts un peu plus d'air et de lumière.

Séance levée à 19 h.45

Le Président :

Le Secrétaire,

Dr SIMONOT

VANDENHENDE

COMMISSION DES BEAUX-ARTSProcès-verbal de la Réunion du 4 Mai 1945

Messieurs les Membres de la Commission des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Vendredi 4 Mai 1945 à 18 H.30 sous la présidence de M. le Docteur SIMONOT, Conseiller Municipal, délégué aux Beaux-Arts.

Etaient présents : Mme DANIEL
M. DOYENNETTE

Excusés : MM. BROUX, Dr DEFAUX

Absent ; M. CLAES



Conservatoire de Musique - Commission de Surveillance et de Patronage - Procès-verbal de la réunion du 6 Avril.

La Commission 1° - prend acte des travaux - 2° - donne avis favorable au projet d'arrêté de nomination des membres des jurys de concours pour l'année 1944-45.

Ecole des Beaux-Arts - Commission d'Administration et de Surveillance - Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 28 Mars 1945

Adopté sans observation.

Ecole des Beaux-Arts - Vacance du poste de professeur du Cours supérieur de sculpture - Projet d'arrêté

Avis favorable.

Ecole des Beaux-Arts - Projet de création d'un cours de métreurs

Avis favorable 1° - à la création

2° - au projet d'arrêté nommant à ce poste, M. DEROUX métreur vérificateur, à partir du 1er Octobre 1945

Ecole des Beaux-Arts - Projet de création d'un cours de quartier à Moulins-Lille

Avis favorable 1° - à la création de ce cours à l'Ecole Buffon, rue Fénelon au 1er Octobre 1945

2° - à l'installation électrique de 12 réflecteurs

3° - à l'achat du mobilier nécessaire au fonctionnement

Musée de Géologie 1° - Demande de M. le Conservateur: Crédit - 2° Rétablissement des deux postes de surveillants

Avis favorable 1° - à l'attribution d'un crédit annuel de matériel de 10.000 Frs pour la remise en état des collections

2° - Au rétablissement des deux postes de surveillants (géologie) qui ont été, depuis la guerre affectés à d'autres fonctions et à l'attribution des crédits nécessaires à leur salaire pour deux jours de service par semaine, les dimanche et jeudi.

A ce sujet, M. SIMONOT proteste véhémentement contre la méthode qui consiste à réduire considérablement ou à supprimer un crédit sous le prétexte qu'aucune dépense n'ait été effectuée au cours de l'année précédente.

Enfin la Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 8.000 Frs à chacun des logistes suivants: 1° M. Jean DUBUISSON, Architecte, 2° M. Gaston WATKIN, Sculpteur, 3° M. Léon BUISSERET, sculpteur.

Au cours de la réunion M. le Dr SIMONOT :

- 1° - tient ses collègues au courant d'une visite qu'il a faite à M. CLOSON Commissaire Régional de la République en vue d'obtenir la participation des grandes villes aux frais de l'Ecole Régionale d'Architecture qui pourrait s'appeler éventuellement "Ecole Régionale d'Architecture des Flandres".
- 2° - de son intention de faire établir pour les musées un catalogue et un fichier.
- 3° - de faire admettre le principe du musée à entrées payantes.

Avant de se séparer les membres de la Commission, sur la proposition du Président émettent le vœu tendant à démolir les deux corps de bâtiment des prisons, d'aménager en lieu et place, un square afin de donner à l'Ecole des Beaux-Arts un peu plus d'air et de lumière.

Séance levée à 19 h.45

Le Président :

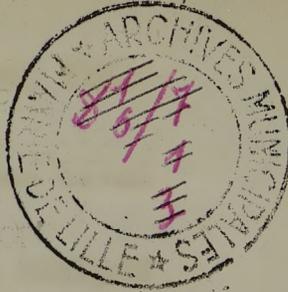
Dr SIMONOT

Le Secrétaire,

VANDENHENDE

COMMISSION DES BEAUX-ARTS

Réunion du 7 Août 1945



M.M. les Membres de la Commission des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Mardi 7 Août 1945, Cabinet de M. VANDENHENDE, Chef de la 4ème Division, sous la présidence de M. PIERRARD, Adjoint délégué.

Etaient présents: M. PIERRARD, Adjoint,
Mme COIBA
M. DOYENNETTE, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés: MM. BROUX, CLAES, Dr SIMONOT, Adjoints.

A l'ouverture des travaux, M. DOYENNETTE exprime le regret que le Conseil Municipal n'était pas suffisamment représenté lors de la distribution des prix de l'Ecole des Beaux-Arts.

M. le Président informe ses Collègues que les oeuvres d'Art qui avaient été entreposées au Château de Grand Lucé dans la Sarthe, en 1939, vont réintégrer le Palais des Beaux Arts, dans la 2ème quinzaine d'Août et que toutes les formalités ont été remplies à cet effet vis à vis de la Direction des Beaux-Arts et de la Société Nationale des Chemins de Fer.

I - ECOLE DES BEAUX ARTS. SITUATION DE M. DECOENE, CONCIERGE -
DEMANDE DE M. DESRUMAUX, DIRECTEUR DE L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

La Commission émet un avis favorable à la nomination de M. DE COENE, au titre de concierge surveillant au lieu de concierge chauffeur.

II - MUSEES DE GEOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE. DROITS D'ENTREE ET POSTES DE SURVEILLANTS A POURVOIR.

La Commission renvoie cette question pour examen complémentaire. Le Service reprendra contact avec MM. MALAQUIN et PRUVOST, Conservateurs, afin de connaître le nombre de visiteurs, notamment étudiants et élèves des écoles de notre ville.

III - COMMISSION ADMINISTRATIVE DES MUSEES. NOMINATIONS.

M. PIERRARD ayant indiqué:

1°- que les propositions faites en accord avec les conservateurs le sont, notamment en ce qui concerne les Musées du Palais des Beaux-Arts, avec le souci de réduire le nombre de membres et d'augmenter si possible les compétences.

2°- qu'il serait bon qu'il y ait au sein de chaque Commission un représentant du Conseil Municipal, la Commission donne un avis favorable à la nomination de:

a) au Musée de Peinture

MM. AYNAUD Adolphe, collectionneur, Avenue Parc Monceau (Avenue Chaland 9 villa Robert) Lille

BAERT Albert, architecte 7 avenue Pottier, Lambersart

CHAULEUR Joseph, peintre 181 bis rue Solférino, Lille

CLETY Constant, Peintre, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts
7, rue Benvignat - Lille

DAVID Marcel, critique et historien d'Art, 122 Bd.
Vauban - Lille

DEQUENE Albert, Peintre, 211 rue de la Rianderie -
Marcq-en-Baroeul

DESRUMAUX Pierre, Peintre, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts
54, Avenue Albert Ier - La Madeleine

GAILLARD, Professeur d'Histoire de l'Art à la Faculté
des Lettres, rue Angelier - Lille

GRENIER, Professeur à la Faculté des Lettres, rue
Angelier - Lille

JAMOIS Edmond, Peintre, 181 bis rue Solférino - Lille

MICHON, Libraire, 64 Bd. de la Liberté - Lille

MOLIERE Gaston, Peintre, 119 rue Jules Guesde - Flers-lez-
Lille.

TRENTESAUX Jean, Peintre et collectionneur, 45 rue Gambetta
à Tourcoing.

BENOIT François, Professeur honoraire de la Faculté, historien
et critique d'Art.

Docteur SIMONOT, Adjoint au Maire,

b) au Musée Wicar de dessins et Musée de Gravure:

MM. CRESPEL Hubert, Membre de la Société des Sciences, Bd. Carnot
Lille

DECROIX Marcel, Membre de la Société des Sciences, Rue Na-
tionale 130 - Lille

DUEZ Paul, Membre de la Société des Sciences, Recteur de
l'Université, 112 rue Meurein - Lille

Dr POTEL Georges, Membre de la Société des Sciences, collec-
tionneur, 183 Bd. de la Liberté - Lille

DAVID Marcel, critique et historien d'Art.

VANDALLE Maurice, Collectionneur, 39 rue Gounod - Lille

Mme COIBA, Conseillère Municipale

c) au Musée de Sculpture :

MM. BLAISE Aimé, Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, 29
rue Claude Lorrain - Lille

COIN Robert, Sculpteur, Directeur de l'Ecole des Beaux-
Arts de Tourcoing, 9 rue d'Inkermann - Lille.

WEERTS Fernand, Sculpteur, 31 rue du Quesnelet - Mons-en-
Baroeul.

Mme DESRUMAUX DOUMER, Sculpteur, 54, Av. Albert Ier - La Madeleine

Mme DUMANOIR, Conseillère Municipale.

d) au Musée d'Archéologie, Jules de Wicq, des Antaques et de Céramique:

MM. CREPY Max, Collectionneur, 48 Bd. de la Liberté - Lille.

PIETRESSON DE SAINT AUBIN Pierre, Archiviste du Département,
I, rue du Pont Neuf - Lille

DENIS DU PEAGE Paul, Collectionneur, 95 rue de Jemmapes -
Lille.

LECLAIR Edmond, docteur en Pharmacie, 96, rue J. Giélée- Lille

Dr BRETON André, collectionneur, 141 Bd. de la Liberté - Lille

CATTEAU André, collectionneur, I Pl. du Temple - Lille

DUQUESNOY Paul, collectionneur, 19 Bd. Louis XIV - Lille

GRI.PONPREZ Léon, collectionneur, 37 rue Thiers - Lille

LOUIS, Professeur à la Faculté des Lettres, rue Angelier -
Lille

HOUZE DE L'AULNOIT Gérard, collectionneur, 53 rue Royale -
Lille

SCRIVE Henri, collectionneur, 8 square Jussieu - Lille

ROUSSEAU, Adjoint au Maire.

e) au Musée Moillet ou d'Ethnographie:

MM. DAMOUR Paul, Président de la Ligue Maritime et Coloniale
354, Avenue de Dunkerque - Lambersart.

DECROIX Marcel, Membre de la Société des Sciences, rue Na-
tionale 130 - Lille

LECLAIR Edmond, Docteur en Pharmacie, 96 rue Jacquemars Giélée
Lille

PRUVOST Pierre, Doyen de la Faculté des Sciences, 23 rue
Gosselet - Lille

COQUART, Adjoint au Maire.

f) au Musée Lillois :

MM. Dr BENOIT Albert, 13 Bd. Louis XIV - Lille

DECROIX Marcel, Membre de la Société des Sciences, 130 rue
Nationale - Lille

DENIS DU PEAGE Paul, collectionneur, 95, rue de Jemmapes-Lille

GRIPONPREZ Léon, collectionneur, 37 rue Thiers - Lille

DECROIX Fernand, Membre de la Commission Historique

DUBUISSON Emile, Architecte, 22 rue Marais - Lille

LECLAIR Edmond, Docteur en Pharmacie, 96 rue J. Giélée - Lille

PIETRESSON DE SAINT-AUBIN, Archiviste du Département,
I, rue du Pont Neuf - Lille

MERCIER, Conseiller Municipal.

g) au Musée d'Histoire Naturelle:

- MM. DEFRETIN, assistant de Zoologie à la Faculté des Sciences, 14 rue Notre-Dame - Ronchin.
DEHORNE, Professeur à la Faculté des Sciences, Bd. de la Liberté - Lille
DELAHAYE Emile, 5 rue Alfred de Musset - Lille
GOULLIART, Assistant de Zoologie à la Faculté des Sciences 50, Avenue des Lilas - Lille
HOQUETTE, Professeur à la Faculté des Sciences, 20 Pl. Jeanne d'Arc - Lille.
MALAQUIN, Professeur honoraire à la Faculté des Sciences, Conservateur du Musée, 23 rue Gosselet - Lille
LEBON, Conseiller Municipal.

h) au Musée de Géologie :

- MM. le Dr BARROIS Jean, rue des Jardins 20 - Lille
CORSIN, Maître de conférences à la Faculté des Sciences, 76, rue du Pont du Lion d'Or - Lille
DEHAY Ch. Professeur à la Faculté de Médecine, I rue J. Bart à Lille.
DELAHAYE Emile, 35 rue Alfred de Musset - Lille
FRUVOST, Professeur à la Faculté des Sciences, Conservateur du Musée, 23 rue Emile Zola - Lille
Melle LIEGEOIS Danielle, Conseillère Municipale.

i) au Musée Commercial, Colonial, Industriel, Technologique et Agricole

- MM. BORREWATER Lucien, Sculpteur décorateur, 48 Avenue Foubert La Madeleine
DECROIX Marcel, Vice-Président de la Société de Géographie 130, rue Nationale - Lille
LEROY Gabriel, Conseiller Municipal
BERNARD Etienne, 36 rue Jacquemars Gielée - Lille
DRANSART Fernand, 36 rue de Paris - Lille
LOMBREZ Pierre, 5 rue de Valmy - Lille

Avant de se séparer, la Commission:

1°- émet le voeu qu'une démarche soit faite auprès du Ministère de l'Education Nationale afin d'obtenir de l'Etat une subvention beaucoup plus importante de participation au fonctionnement de l'Ecole des Beaux-Arts.

2°- exprime le désir de connaître le pourcentage des élèves lillois fréquentant l'Ecole des Beaux-Arts et l'Ecole Régionale d'Architecture.

Séance levée à 20 heures.

Le Président,

A. PIERRARD.

Le Secrétaire,

VANDENHENDE.

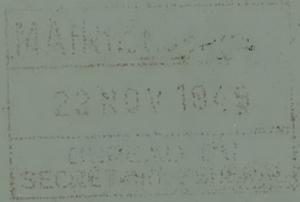
1D6/237
A. 419

Monsieur le Secrétaire g^{ral}



COMMISSION DES BEAUX-ARTS

Réunion du 16 Novembre 1945



MM. les Membres de la Commission des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, Cabinet de M. J. VANDENHENDE, Chef de la 4ème Division, le vendredi 16 Novembre, sous la présidence de M. PIERRARD, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M. PIERRARD, Adjoint
Mme COIBA, Conseillère Municipale

Excusés : MM. BROUX, CLAES, Dr SIMONOT, Adjoints
M. DOYENNETTE, Conseiller Municipal.

SUGGESTION AU SUJET DU SOCLE DE LA STATUE
AUGUSTE ANGELLIER

M. WARTEL, décorateur, 13 Boulevard des Ecoles à Lille, suggère l'idée qu'avant de remettre la statue du poète en place, il faudrait diminuer la hauteur du socle.

La Commission pense qu'il est possible de réserver un accueil favorable à cette requête, si la statue doit reprendre sa place dans le petit bosquet.

Ainsi il sera répondu à M. WARTEL.

COMMISSION DES MUSEES - NOMINATION DES MEMBRES
RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE M. DAVID, PROPOSE
MEMBRE DE LA COMMISSION DE PEINTURE

La Commission:

1°- prend acte des renseignements qui lui sont communiqués par M. MAUROIS, Conservateur des Musées du Palais des Beaux-Arts, à savoir que M. le Chanoine DAVID, Professeur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de la Faculté Catholique de Lille, Membre de la Société des Sciences et de nombreuses Sociétés savantes, est bien le même que celui qui figure dans la liste des Membres de différentes Commissions des Beaux-Arts.

2°- ne voit que des avantages certains à conserver M. DAVID au sein de la Commission de Peinture.

Enfin, sur la proposition de Mme COIBA, elle propose de nommer M. GORLIER, pharmacien, 190 rue Léon Gambetta à Lille, membre des Commissions du Musée de Sculpture et du Musée d'Archéologie, Jules de Vicq, des Antiques et de Céramiques.

MUSEE DE GEOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE
Postes de surveillants a pourvoir et creation d'un droit d'entrée

La Commission :

1°- donne un avis favorable au rétablissement des deux postes de surveillants dans chacun des deux Musées,

...../

2°- émet le voeu:

- a) que les Musées soient ouverts 4 jours au lieu de deux par semaine,
- b) qu'une intervention auprès des Directeurs des Etablissements Scolaires soit faite afin qu'ils invitent leurs élèves à fréquenter nos Musées,

3°- n'est pas d'avis d'instituer un droit d'entrée, suivant ainsi celui exprimé par les deux Conservateurs.

MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE
RAPPORT DE M. MALAQUIN, Conservateur

La Commission prend acte du rapport du Conservateur et donne son accord aux propositions qui y sont contenues, à savoir:

- 1°- Rétablissement des postes de surveillants
- 2°- Installation de panneaux indicateurs remplaçant la minuscule plaque apposée à l'entrée
- 3°- Remplacement de stores de la façade, rue de Bruxelles
- 4°- Installation de lampes électriques pour l'éclairage de la grande vitrine des mammifères
- 5°- Nettoyage des grandes baies vitrées.

Enfin, elle propose d'attribuer à M. MALAQUIN une indemnité de 12.000 Frs au lieu de celle de 1.000 qui lui est servie depuis 1936 et qu'il n'a pas touchée depuis la guerre.

OFFRE A LA VILLE DE DEUX TABLEAUX DU
PEINTRE LILLOIS COLAS
Proposition de Melle MARTIN

La Commission :

- 1°- propose d'accueillir favorablement cette offre,
- 2°- estime qu'il appartient à M. le Maire de décider s'il y a lieu de placer ces deux tableaux à l'intérieur du Conservatoire, comme le suggère M. MAUROIS, Conservateur du Palais des Beaux-Arts.

MUSEES DU PALAIS DES BEAUX-ARTS
PROCES VERBAL DE LA REUNION GENERALE DES COMMISSIONS DU 23 AOUT 1945

Pris acte.

Sur la proposition de M. PIERRARD, la Commission est d'avis que le poste de bibliothécaire de l'Ecole des Beaux-Arts soit confié à un rédacteur recruté par voie de concours.

Séance levée à 20 h.

Le Président,

Le Secrétaire,
VANDENHENDE.

COMMISSION DES BEAUX-ARTS

Réunion du 16 Novembre 1945



MM. les Membres de la Commission des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, Cabinet de M. J. VANDENHENDE, Chef de la 4ème Division, le vendredi 16 Novembre, sous la présidence de M. PIERRARD, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M. PIERRARD, Adjoint
Mme COIBA, Conseillère Municipale

Excusés : MM. BROUX, CLAES, Dr SIMONOT, Adjoints
M. DOYENNETTE, Conseiller Municipal.

SUGGESTION AU SUJET DU SOCLE DE LA STATUE
AUGUSTE ANGELLIER

M. WARTEL, décorateur, 13 Boulevard des Ecoles à Lille, suggère l'idée qu'avant de remettre la statue du poète en place, il faudrait diminuer la hauteur du socle.

La Commission pense qu'il est possible de réserver un accueil favorable à cette requête, si la statue doit reprendre sa place dans le petit bosquet.

Ainsi il sera répondu à M. WARTEL.

COMMISSION DES MUSEES - NOMINATION DES MEMBRES
RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE M. DAVID, PROPOSE
MEMBRE DE LA COMMISSION DE PEINTURE

La Commission:

1°- prend acte des renseignements qui lui sont communiqués par M. MAUROIS, Conservateur des Musées du Palais des Beaux-Arts, à savoir que M. le Chanoine DAVID, Professeur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de la Faculté Catholique de Lille, Membre de la Société des Sciences et de nombreuses Sociétés savantes, est bien le même que celui qui figure dans la liste des Membres de différentes Commissions des Beaux-Arts.

2°- ne voit que des avantages certains à conserver M. DAVID au sein de la Commission de Peinture.

Enfin, sur la proposition de Mme COIBA, elle propose de nommer M. GORLIER, pharmacien, 190 rue Léon Gambetta à Lille, membre des Commissions du Musée de Sculpture et du Musée d'Archéologie, Jules de Vicq, des Antiques et de Céramiques.

MUSEE DE GEOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE
Postes de surveillants à pourvoir et creation d'un droit d'entrée

La Commission :

1°- donne un avis favorable au rétablissement des deux postes de surveillants dans chacun des deux Musées,

...../

2°- émet le vœu:

- a) que les Musées soient ouverts 4 jours au lieu de deux par semaine,
- b) qu'une intervention auprès des Directeurs des Etablissements Scolaires soit faite afin qu'ils invitent leurs élèves à fréquenter nos Musées,

3°- n'est pas d'avis d'instituer un droit d'entrée, suivant ainsi celui exprimé par les deux Conservateurs.

MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE
RAPPORT DE M. MALAQUIN, Conservateur

La Commission prend acte du rapport du Conservateur et donne son accord aux propositions qui y sont contenues, à savoir:

- 1°- Rétablissement des postes de surveillants
- 2°- Installation de panneaux indicateurs remplaçant la minuscule plaque apposée à l'entrée
- 3°- Remplacement de stores de la façade, rue de Bruxelles
- 4°- Installation de lampes électriques pour l'éclairage de la grande vitrine des mammifères
- 5°- Nettoyage des grandes baies vitrées.

Enfin, elle propose d'attribuer à M. MALAQUIN une indemnité de 12.000 Frs au lieu de celle de 1.000 qui lui est servie depuis 1936 et qu'il n'a pas touchée depuis la guerre.

OFFRE A LA VILLE DE DEUX TABLEAUX DU
PEINTRE LILLOIS COLAS
Proposition de Mlle MARTIN

La Commission :

- 1°- propose d'accueillir favorablement cette offre,
- 2°- estime qu'il appartient à M. le Maire de décider s'il y a lieu de placer ces deux tableaux à l'intérieur du Conservatoire, comme le suggère M. MAUROIS, Conservateur du Palais des Beaux-Arts.

MUSEES DU PALAIS DES BEAUX-ARTS
PROCES VERBAL DE LA REUNION GENERALE DES COMMISSIONS DU 23 AOUT 1945

Pris acte.

Sur la proposition de M. PIERRARD, la Commission est d'avis que le poste de bibliothécaire de l'Ecole des Beaux-Arts soit confié à un rédacteur recruté par voie de concours.

Séance levée à 20 h.

Le Président,

Le Secrétaire,

VANDENHENDE.

MUSEES DU PALAIS DES BEAUX-ARTS de LILLE

Réunion générale des Commissions - 23 Août 1945

Le jeudi 23 Août 1945 à 16 heures, les Commissions des musées du Palais des Beaux-Arts de Lille se sont réunies au Palais des Beaux-Arts, sous la présidence de M. André PIERRARD, adjoint délégué aux Beaux-Arts.

Etaient présents :

M.M. Albert BAERT
Aimé BIAISE
André CATEAUX
Joseph CHAULEUR
Mme COIBA
Max CREPY
Hubert CRESPEL
Paul DENIS DU BEAGE
Albert DEQUENE
Emile DUBUISSON
Mme DUMANOIR
Léon GRIMONPREZ
Edmond JAMOIS
Edmond LECLAIR
Dr. G. POTEL
Louis THERY
Jean TRENTÉSEUX
Maurice VANDALLE
Fernand WEERTS

S'étaient fait excuser :

M.M. André BRETON
Robert COIN
Maurice DAVID
Pierre DESRUMAUX
Gérard HOUZE DE L'AULNOIT
Pierre PRUVOST
Dr. P. SIMONOT

M. l'Adjoint PIERRARD en ouvrant la séance, remercie les membres des commissions présents, fait connaître le but de la réunion qui est avant tout une prise de contact entre les diverses commissions qui viennent d'être nommées, puis expose ensuite sur quels points les commissions auront à porter leur activité, reclassement et aménagement des collections, assurer au musée la publicité nécessaire et faire du Palais des Beaux-Arts un centre de vie lilloise et de vie régionale.

Les commissions auront dans la suite à se réunir séparément pour étudier les questions qui concernent particulièrement leur section et collaboreront entre elles au moyen de réunions générales où seront examinées toutes les suggestions utiles au bien commun des musées du Palais des Beaux-Arts.

M. PIERRARD donne ensuite la parole à M. Pierre MAUROIS, conservateur du musée qui présente un rapport sur la situation du musée de Lille et de ses collections, concernant :

- 1° - Travaux de classement pour l'ensemble des collections, établissements de répertoires et de fichiers.
- 2° - Aménagement et présentation des différentes sections.
- 3° - Guides et catalogues.
- 4° - Effort à réaliser pour faire mieux connaître le musée et ses collections, visites commentées, conférences, expositions temporaires; etc...
- 5° - Création d'une société des Amis du Musée.

Le conservateur donne ensuite lecture d'un rapport présenté à M. le Maire, concernant ses propositions au sujet de l'aménagement de différentes salles en vue de l'amélioration de la présentation des objets et oeuvres d'art, création d'une salle de conférences, d'une bibliothèque et d'une réserve.

M. PIERRARD remercie le conservateur de l'exposé qu'il vient de faire et propose l'étude par les commissions de ces deux rapports, étude qui sera mise à l'ordre du jour des prochaines réunions des commissions.

Les membres des commissions visitent ensuite les quatre salles du 1er étage côté boulevard, où sont provisoirement réunies des oeuvres mises à l'abri sur place. Présentation nouvelle, après suppression des cimaises, pilastres et balustrades. Ces quatre salles qui seront inaugurées le 25 Août à 16 heures, présentent un ensemble de 127 tableaux des écoles flamande, hollandaise, allemande, et française, la "Tête de Cire", trois vitrines contenant des pièces de la collection d'archéologie et quelques meubles.

La séance est levée à 18 heures.

Le Conservateur faisant
fonction de secrétaire.

M. l'Adjoint délégué aux
Beaux-Arts

signé: Pierre MAUROIS

signé : A. PIERRARD

Commission des Beaux Arts

Réunion du 16. II. 1945

Pris acte

16. II. 45

signé: VANDENHENDE



COMMISSION DES BEAUX ARTS

A - 547

Réunion du Mercredi 26 Décembre 1945

M.M. les membres de la Commission des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le mercredi 26 Décembre 1945 à 18 h sous la présidence de Mme COIBA, Conseillère Municipale.

Etaient présents: M.M. BROUX, CLAES, Adjoints au Maire
Mme COIBA, M. DOYENNETTE, Conseillers Municipaux

Absents : M.M. le Br Simonot et Pierrard Adjoints au Maire.

En l'absence de M. PIERRARD, adjoint délégué, les membres présents décident d'ouvrir la séance à 18 h 30 et de confier la Présidence à Mme COIBA.

SOCIÉTÉS MUSICALES LILLOISES - SUBVENTION

La Commission se ralliant à l'avis exprimé par la Commission des Finances et considérant que la Ville n'est jamais informée à l'avance des manifestations de ces sociétés, qu'à chacune de ces manifestations en plus de son cachet chaque musicien a droit à deux places gratuites, propose de ne point accorder de subvention aussi longtemps que l'Administration municipale n'aura pas un droit de regard dans l'organisation de concerts qui seraient donnés dans l'avenir.

COMMISSION DE SURVEILLANCE ET d'ADMINISTRATION DE L'ECOLE DES BEAUX ARTS

Pris acte .

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES MUSÉES INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - Procès-verbal de la réunion du 16 Octobre 1945.

Après avoir pris connaissance des travaux de la Commission Administrative des Musées Industriel et Commercial, la Commission des Beaux-Arts:

1° - désire que l'Administration Municipale prenne l'initiative d'examiner la situation particulière créée aux Musées par la présence comme conservateur de M. Leleu, ancien Conseiller Municipal, nommé par Vichy.

2° - demande que la subvention servie par la Ville ne soit maintenue que sous réserve de production de pièces justificatives d'emploi.

3° - émet le vœu suivant:

a) que la Faculté des Lettres mette à la disposition du public les collections artistiques dont elle dispose et qui peuvent reprendre place dans les vitrines installées par la Ville dans cet établissement;

b) que les Musées Industriel et Commercial, dont les collections peuvent être élaguées, prennent place au Palais des Beaux-Arts.

Séance levée à 19 h 45.

Le Secrétaire,
VANDENHENDE.



COMMISSION DES BEAUX ARTS

A - 547

Réunion du Mercredi 26 Décembre 1945

M.M. les membres de la Commission des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le mercredi 26 Décembre 1945 à 18 h sous la présidence de Mme COIBA, Conseillère Municipale.

Etaient présents: M.M. BROUX, CLAES, Adjointe au Maire
Mme COIBA, M. DOYENNETTE, Conseillers Municipaux

Absents : M.M. le Br Simonot et Pierrard Adjointe au Maire.

En l'absence de M. PIERRARD, adjoint délégué, les membres présents décident d'ouvrir la séance à 18 h 30 et de confier la Présidence à Mme COIBA.

SOCIETES MUSICALES LILLOISES - SUBVENTION

La Commission se ralliant à l'avis exprimé par la Commission des Finances et considérant que la Ville n'est jamais informée à l'avance des manifestations de ces sociétés, qu'à chacune de ces manifestations au plus de son cachet chaque musicien a droit à deux places gratuites, propose de ne point accorder de subvention aussi longtemps que l'Administration municipale n'aura pas un droit de regard dans l'organisation de concerts qui seraient donnés dans l'avenir.

COMMISSION DE SURVEILLANCE ET D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE DES BEAUX ARTS

Pris acte .

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES MUSEES INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - Procès-verbal de la réunion du 16 Octobre 1945.

Après avoir pris connaissance des travaux de la Commission Administrative des Musées Industriel et Commercial, la Commission des Beaux-Arts:

1° - désire que l'Administration Municipale prenne l'initiative d'examiner la situation particulière créée aux Musées par la présence comme conservateur de M. Leleu, ancien Conseiller Municipal, nommé par Vichy.

2° - demande que la subvention servie par la Ville ne soit maintenue que sous réserve de production de pièces justificatives d'emploi.

3° - émet le vœu suivant:

a) que la Faculté des Lettres mette à la disposition du public les collections artistiques dont elle dispose et qui peuvent reprendre place dans les vitrines installées par la Ville dans cet établissement;

b) que les Musées Industriel et Commercial, dont les collections peuvent être élaguées, prennent place au Palais des Beaux-Arts.

Séance levée à 19 h 45

Le Secrétaire,
VANDENHENDE.

COMMISSION DES BEAUX ARTS

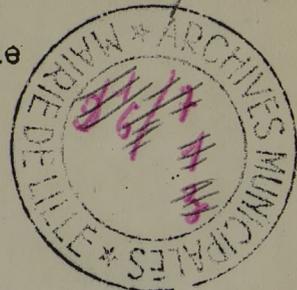
Réunion du 26 mars 1946

Les Membres de la Commission des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le mardi 26 mars 1946 sous la présidence de M. le Docteur Simonot, Adjoint au Maire.

Etaient présents: M. le Dr Simonot, adjoint
Mme Coiba, Conseillère Municipale

Excusés: M.M. Broux, Pierrard, adjoints.
DOYENNETTE, Conseiller Municipal.

Absent: M. Claes, Adjoint.



I.- COMMISSION DU MUSEE DE PEINTURE - REMPLACEMENT DE MEMBRE - PROPOSITION DE M. MAUROIS.

Avant de statuer définitivement a) la Commission est d'avis:

- 1°.- de rechercher au sein des facultés des personnalités susceptibles d'entrer dans la commission de peinture
- 2°.- de demander à M. Gaillard de vouloir bien éventuellement proposer des candidatures.
- 3°.- de proposer parmi les candidats, M. Gorlier, présenté par Mme Coiba.

b) d'examiner dans une prochaine réunion les mérites respectifs de chacun d'eux et de fixer son choix.

La Commission des Beaux-Arts demande qu'il lui soit communiqué, au cours de sa prochaine réunion, le dossier de nominations du Conservateur du Palais des Beaux-Arts.

II.- MUSEES COMMERCIAL ET INDUSTRIEL - COMMISSION ADMINISTRATIVE - P.V. DE LA REUNION DU 9 FEVRIER 1946.

La Commission a) sur la proposition de Mme Coiba estime, afin d'éviter une dépense de 25.000 frs, qu'il y a lieu d'examiner si l'aménagement prévu à l'étage du musée des voitures ne pourrait être envisagé au res-de-chaussée ou à un endroit à rechercher.

b) demande des précisions quant aux horaires d'ouverture et de fermeture du musée.

c) est d'avis sur proposition de M. le Dr Simonot:

- 1°.- d'instituer des entrées payantes avec tarifs spéciaux réduits pour les groupes, étudiants et élèves des écoles et si possible, d'aménager une salle où l'on puisse organiser des petits cours à leur intention.
- 2°.- de rechercher quelle est la situation exacte du Musée d'Histoire de l'Art de la Faculté des Lettres et s'il existe d'autres collections dans l'établissement ne faisant pas partie de ce Musée et qui seraient propriété de la Ville. Le président écrira à M. Caillard pour lui demander si les collections de la Faculté des Lettres sont propriété de cette Faculté et si le Musée de l'Histoire de l'Art doit être réinstallé tout prochainement.

Sous ces réserves le procès-verbal est ensuite adopté.

III.- ECOLE DES BEAUX ARTS - COMMISSION DE SURVEILLANCE ET D'ADMINISTRATION - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 19 FEVRIER 1946.

Adopté.

IV.- PALAIS DES BEAUX ARTS - COMMISSION DE PEINTURE - P.V. DE LA REUNION DU 16 JANVIER 1946.

Pris acte;

V. - MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE - COMMISSION - P.V. DE LA REUNION DU 22
FÉVRIER 1946.

Toutes réserves sont formulées sur la proposition de travaux de ravalement du fronton.

La Commission demande:

- 1°.- qu'un devis soit établi pour les améliorations à apporter à l'intérieur du bâtiment.
- 2°.- que l'éclairage soit réalisé le plus vite possible;
- 3°.- qu'il soit institué des visites payantes et que l'on étudie la possibilité de visites groupées sous la conduite des professeurs membres de la Commission.

Une note sous signature de M. Simonot sera envoyée à M. Claie, Chef de la 5° division pour l'inviter à mettre 5 kgs de poudre D.D.T. à la disposition du Musée pour l'entretien des collections qui sont menacées par des parasites.

M. le Président écrira à M. Duhameau, Directeur des Houillères Nationales pour solliciter une participation financière dans les dépenses qu'exigerait la réalisation du projet de création d'un vivarium et d'un aquarium.

De son côté M. Malaquin, Conservateur, sera invité à faire une démarche analogue.

La Commission envoie à la Commission des Finances, l'examen de ce projet

Enfin elle émet un avis très favorable au vœu formulé par la Commission du Musée tendant au reclassement de M. Capelier, préparateur, dans une catégorie supérieure.

Après avoir entendu 1°.- Mme Coiba qui renouvelle l'idée qu'elle avait émise au cours d'une réunion précédente de réaliser à des dates fixées des expositions d'objets qui méritent d'être connus et appartenant à des Lillois.

2°.- M. le Président qui donne quelques renseignements sur le but de la société des "Amis du Musée".

La séance est levée à 20 h 30.

Le Président,
SIMONOT

Le Secrétaire,
VANDENHENDE.

Toutes réserves sont formulées sur la proposition des travaux de ravalement du fronton.

La Commission demande:

- 1°.- qu'un devis soit établi pour les améliorations à apporter à l'intérieur du bâtiment.
- 2°.- que l'éclairage soit réalisé le plus tôt possible
- 3°.- qu'il soit institué des entrées payantes et que l'on étudie la possibilité d'organiser des visites groupées sous la conduite des professeurs membres de la Commission.

Une note sous signature de M. Simonot sera envoyée à M. Claie, Chef de la 5° Division, pour l'inviter à mettre 5 kgs de poudre D.D.T. à la disposition du musée pour l'entretien des collections qui sont menacées par des parasites.

M. le Président écrira à M. Duhameau, Directeur des Houillères Nationales pour solliciter une participation financière dans les dépenses qu'exigerait la réalisation du projet de création d'un vivarium et d'un aquarium.

De son côté, M. Malaquin, Conservateur, sera invité à faire une demande analogue.

La Commission envoie à la Commission des Finances l'examen de ce projet.

Enfin elle émet un avis favorable au vœu formulé par la Commission du musée tendant au reclassement de M. Capelier, préparateur, dans une catégorie supérieure.

VANDENHENDE.

Mouvement de la sculpture gal
106/237

COMMISSION DES BEAUX-ARTS

Réunion du 5 Juin 1946

Les Membres de la Commission des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le mercredi 5 Juin 1946, sous la Présidence de M. PIERRARD, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M.M. BROUX, PIERRARD, Adjoints
Mme COIBA, Conseillère Municipale,
M. VANDENHENDE, Chef de la 4ème Division

Excusé : M. DOYENNETTE, Conseiller Municipal

Absents : M.M. CLAES, SIMONOT, Adjoints.

I.- EXAMEN D'UN PRET AU MUSEE DE BORDEAUX.-

La direction du Musée de Bordeaux organise une exposition à l'occasion du Festival commémoratif du 2ème Centenaire de GOYA du 15 Juin au 15 Juillet 1946. A cet effet, elle nous demande de lui prêter pour un mois deux tableaux de GOYA.

Etant donné que la Ville de Lille pourrait avoir également recours à d'autres musées pour une organisation identique, la Commission émet un avis favorable à condition que toutes garanties soient prises quant au délai du prêt, la date du retour, les accidents possibles et l'assurance contre le vol.

Un canion d'Amiens où le Musée de cette ville participe également à l'exposition, viendra le 10 Juin pour emporter les tableaux.

II.- PALAIS DES BEAUX-ARTS - COMMISSION DE PEINTURE - PROPOSITION DE NOMINATION.-

Trois noms sont soumis à la Commission : M.M. Hubert CRESPEL et M. DEHORNE, professeur à la Faculté des Sciences, présentés par M. MAUROIS, Conservateur du Palais des Beaux-Arts, M. GORLIER, présenté par Mme COIBA, Conseillère Municipale.

La Commission porte son choix sur M. GORLIER.

PALAIS DES BEAUX-ARTS - FIXATION D'UN PRIX D'ENTREE.-

La Commission estimant d'une part que les musées du Palais des Beaux-Arts connaissent actuellement un beau succès et, d'autre part, que ce qui est gratuit n'est pas considéré, demande à l'Administration Municipale d'établir un prix d'entrée fixé à 5 frs. Elle propose de remettre à chaque visiteur acquittant ce prix d'entrée un guide très simple ronéotypé donnant très succinctement des indications sur les oeuvres exposées.

Les visites collectives d'écoles, de syndicats, d'associations, etc... resteraient gratuites.

ACHAT EVENTUEL D'UNE OEUVRE DE L'EXPOSITION DES ARTISTES LILLOIS.-

Avis favorable à l'achat de l'oeuvre qui sera choisie par une commission comprenant M. PIERRARD, Adjoint aux Beaux-Arts, le Président de la Société des Artistes Lillois, M. GAILLARD, un membre de la commission de

....

peinture du Palais des Beaux-Arts, Mme COIBI et M. Gabriel LEROY, Conseillers Municipaux, M. DESRUMEAUX, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts et M. MAUROIS, Conservateur des Musées du Palais des Beaux-Arts.

En raison des difficultés financières de notre ville, la Commission souhaite que cet achat ne dépasse pas 20.000 frs.

III.- COMMISSION DE SURVEILLANCE ET D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE DES BEAUX-ARTS - REUNION DU 11 AVRIL 1946 - PROCES-VERBAL.-

Les membres présents prennent acte des travaux de cette commission et se penchent plus particulièrement sur le problème de l'installation d'un four électrique dans l'atelier de sculpture pour la cuisson de la terre et de la céramique.

Les renseignements fournis par les constructeurs font ressortir une dépense de 75.000 frs environ.

L'Office professionnel " Art et Création " dont le service " Perfectionnement " s'intéresse à tout ce qui peut améliorer la qualité de la production artistique nous attribue une subvention de 25.000 frs et a adressé à cet effet à M. DESRUMEAUX, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, un chèque du même montant.

Dans ces conditions, la Commission donne un avis très favorable à la réalisation de ce projet, la participation de la Ville devant s'élever à 50.000 frs.

GRAND PRIX DE ROME - SUBVENTION.-

Avis favorable à l'octroi d'une subvention de 10.000 frs à M. WATKIN, actuellement en loge.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA DOTATION COLBRANT - REUNION DU 9 AVRIL 1946 - PROCES-VERBAL.-

Pris acte.

ECOLE DES BEAUX-ARTS - COURS DE WAZEMMES - PROJET D'AMENAGEMENT.-

La Commission fait siennes les propositions suivantes de M. DESRUMEAUX directeur :

- 1°- enlever les cloisons qui divisent les cours.
- 2°- fournir 4 tables à tréteaux de 3.00 x 0.70
- 3°- Déplacer le poêle pour mieux répartir la chaleur
- 4°- nettoyer l'amphithéâtre et fournir du matériel scolaire, bancs et tables pour 5 classes
- 5°- vérifier l'installation électrique et faire les révisions nécessaires pour permettre la projection dans l'amphithéâtre et éclairer le cours de dessin le soir.

Séance levée à 20 h.

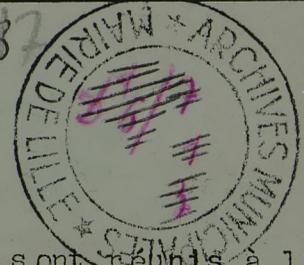
Le Président,

PIERRARD .

Le Secrétaire,

VANDENHENDE.

106/23



COMMISSION DES BEAUX-ARTS

Réunion du 5 Juin 1946

Les Membres de la Commission des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le mercredi 5 Juin 1946, sous la Présidence de M. PIERRARD, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M.M. BROUX, PIERRARD, Adjoint
Mme COIBA, Conseillère Municipale,
M. VANDENHENDE, Chef de la 4ème Division

Excusé : M. DOYENNETTE, Conseiller Municipal

Absents : M.M. CLAES, SIMONOT, Adjoint.

I.- EXAMEN D'UN PRET AU MUSEE DE BORDEAUX.-

La direction du Musée de Bordeaux organise une exposition à l'occasion du Festival commémoratif du 2ème Centenaire de GOYA du 15 Juin au 15 Juillet 1946. A cet effet, elle nous demande de lui prêter pour un mois deux tableaux de GOYA.

Etant donné que la Ville de Lille pourrait avoir également recours à d'autres musées pour une organisation identique, la Commission émet un avis favorable à condition que toutes garanties soient prises quant au délai du prêt, la date du retour, les accidents possibles et l'assurance contre le vol.

Un canion d'Amiens où le Musée de cette ville participe également à l'exposition, viendra le 10 Juin pour emporter les tableaux.

II.- PALAIS DES BEAUX-ARTS - COMMISSION DE PEINTURE - PROPOSITION DE NOMINATION.-

Trois noms sont soumis à la Commission : M.M. Hubert CRESPEL et M. DEHORNE, professeur à la Faculté des Sciences, présentés par M. MAUROIS, Conservateur du Palais des Beaux-Arts, M. GORLIER, présenté par Mme COIBA, Conseillère Municipale.

La Commission porte son choix sur M. GORLIER.

PALAIS DES BEAUX-ARTS - FIXATION D'UN PRIX D'ENTREE.-

La Commission estimant d'une part que les musées du Palais des Beaux-Arts connaissent actuellement un beau succès et, d'autre part, que ce qui est gratuit n'est pas considéré, demande à l'Administration Municipale d'établir un prix d'entrée fixé à 5 frs. Elle propose de remettre à chaque visiteur acquittant ce prix d'entrée un guide très simple ronéotypé donnant très succinctement des indications sur les oeuvres exposées.

Les visites collectives d'écoles, de syndicats, d'associations, etc... resteraient gratuites.

ACHAT EVENTUEL D'UNE OEUVRE DE L'EXPOSITION DES ARTISTES LILLOIS.-

Avis favorable à l'achat de l'oeuvre qui sera choisie par une commission comprenant M. PIERRARD, Adjoint aux Beaux-Arts, le Président de la Société des Artistes Lillois, M. GAILLARD, un membre de la commission de

....

peinture du Palais des Beaux-Arts, Mme COIBL et M. Gabriel LEROY, Conseillers Municipaux, M. DESRUMEAUX, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts et M. MAUROIS, Conservateur des Musées du Palais des Beaux-Arts.

En raison des difficultés financières de notre ville, la Commission souhaite que cet achat ne dépasse pas 20.000 frs.

III.- COMMISSION DE SURVEILLANCE ET D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE DES BEAUX-ARTS - REUNION DU 11 AVRIL 1946 - PROCES-VERBAL.-

Les membres présents prennent acte des travaux de cette commission et se penchent plus particulièrement sur le problème de l'installation d'un four électrique dans l'atelier de sculpture pour la cuisson de la terre et de la céramique.

Les renseignements fournis par les constructeurs font ressortir une dépense de 75.000 frs environ.

L'Office professionnel " Art et Création " dont le service " Perfectionnement " s'intéresse à tout ce qui peut améliorer la qualité de la production artistique nous attribue une subvention de 25.000 frs et a adressé à cet effet à M. DESRUMEAUX, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, un chèque du même montant.

Dans ces conditions, la Commission donne un avis très favorable à la réalisation de ce projet, la participation de la Ville devant s'élever à 50.000 frs.

GRAND PRIX DE ROME - SUBVENTION.-

Avis favorable à l'octroi d'une subvention de 10.000 frs à M. WATKIN, actuellement en loge.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA DOTATION COLBRANT - REUNION DU 9 AVRIL 1946 - PROCES-VERBAL.-

Pris acte.

ECOLE DES BEAUX-ARTS - COURS DE WAZEMMES - PROJET D'AMENAGEMENT.-

La Commission fait siennes les propositions suivantes de M. DESRUMEAUX directeur :

- 1°- enlever les cloisons qui divisent les cours.
- 2°- fournir 4 tables à tréteaux de 3.00 x 0.70
- 3°- Déplacer le poêle pour mieux répartir la chaleur
- 4°- nettoyer l'amphithéâtre et fournir du matériel scolaire, bancs et tables pour 5 classes
- 5°- vérifier l'installation électrique et faire les révisions nécessaires pour permettre la projection dans l'amphithéâtre et éclairer le cours de dessin le soir.

Séance levée à 20 h.

Le Président,

PIERRARD .

Le Secrétaire,

VANDENHENDE.

M^{re} Vandenhende

M. Lalau
25/6/46
of

Conseil d'Administration
Réunion du 17/6/46



N° 724.- Commission des Beaux-Arts. P.V. de la réunion du 5 Juin.

M. PIERRARD attire l'attention du Conseil d'Administration sur la question de l'installation d'un four électrique dans l'atelier de sculpture pour la cuisson de la terre et de la céramique, et sur le geste accompli par l'Office professionnel "Art et Création" qui attribue une subvention de 25.000 Frs.

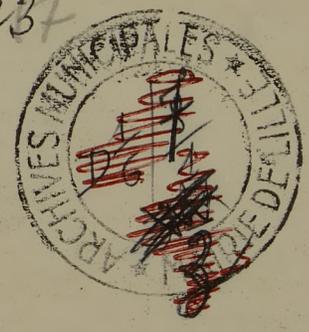
L'Administration municipale confirme l'avis très favorable émis par la Commission pour la réalisation de ce projet, la participation de la Ville devant s'élever à 50.000 Frs.

M. SIMONOT fait connaître l'extension prise par le cours de dessin de Wazemmes et, appuyant la proposition présentée par M. DESRUMEAUX, demande que le service de M. LECOMTE s'occupe en priorité du nettoyage de l'amphithéâtre.

Ce procès-verbal est adopté sans autre observation

M^{re} Vandenhende
(fait)

106/237



COMMISSION des BEAUX-ARTS

Réunion du Mardi 15 Octobre 1946

Les membres de la Commission des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Mardi 15 Octobre 1946, à 18 heures, sous la Présidence de M. PIERRARD, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M.M. PIERRARD, Adjoint
DOYENNETTE, Conseiller Municipal
VANDENHENDE, Chef de la 4ème Division.

Excusés : M.M. BROUX, CLAES, Adjoint
Mme COIBA, Conseillère Municipale.

Absent : M. le Docteur SIMONOT, Adjoint.

ECOLE REGIONALE d'ARCHITECTURE a) COURS DE COMPTABILITE, SUPPRESSION -
b) COURS DE MODELAGE, REMPLACEMENT DU
PROFESSEUR -

a) Etant donné que les cours de comptabilité n'ont plus été sanctionnés lors de la réorganisation de l'enseignement de l'Architecture en France, que de ce fait, les élèves se sont désintéressés de cet enseignement, que par ailleurs, en accord avec le professeur M. LISAMBERT, ces cours ont été suspendus à partir du 1er avril ainsi que le traitement du professeur, la Commission émet un avis favorable à leur suppression.

Une lettre sera adressée à M. LISAMBERT pour le remercier de la collaboration qu'il a bien voulu apporter à l'école.

b) Avis favorable à la nomination de M. MORLAIX au poste de professeur de modelage en remplacement de M. BLAISE admis à la retraite.

M. MORLAIX a d'ailleurs remplacé M. BLAISE, comme professeur de sculpture à l'Ecole des Beaux-Arts.

MUSEE INDUSTRIEL - TRANSFORMATION EN MUSEE TECHNIQUE - PROPOSITION DE
M. LOISEAU, CONSERVATEUR DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS -
AVANT-PROJET.

La Commission après un examen sérieux de la dépense importante qu'exigerait une telle transformation, mais constatant par ailleurs que le fonctionnement des cours (rétribution des professeurs, fournitures) serait à la charge du Conservatoire National des Arts et Métiers, émet un avis favorable de principe sous réserve que soient assurées une aide des industriels, pour présenter les machines les plus modernes, et une importante subvention de l'Etat.

MUSEE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - SITUATION DU CONSERVATEUR -

L'Administration Municipale ayant décidé dans sa réunion du 17 Juin

1946 de considérer le Conservateur comme fonctionnaire municipal, de le nommer par arrêté et de le payer par mandat comme cela se fait pour l'ensemble du personnel attaché au musée, la Commission estime que la personnalité qui serait nommée à la Direction du Musée devrait :

1° Porter le titre de Conservateur municipal, agent assimilé au grade de chef de bureau .

2°- être recruté à la suite d'un concours sur titres examinés par la Commission Administrative du Musée .

3°- être nommé par le Maire.

Ce fonctionnaire aura toute la responsabilité de la direction du musée et sera soumis au statut appliqué à l'ensemble du personnel municipal.

RAPPORT D'INSPECTION DE M. OCTOBRE SUR L'ECOLE DES BEAUX ARTS DE LILLE.
POUR L'ANNÉE 1946 .

Pris acte .

ECOLE DES BEAUX ARTS- COURS DE METREURS VERIFICATEURS-HORAIRE- AUGMEN-
TATION .

Etant donné le nombre important des auditeurs - 125 pour 70 places - la Commission désire qu'il soit donné une suite favorable à la demande de M. DESRUMEAUX, Directeur, tendant à porter l'horaire du cours de mètres vérificateurs de 4 à 6 heures ce qui permettrait de scinder ce cours en 2 degrés sans retarder les auditeurs de 2ème année .

La dépense à prévoir serait sur la base de 6.804 Frs l'heure année, de l'ordre de 13.608 Frs par an .

Ce supplément serait accordé à titre provisoire à partir du 1er Novembre et jusqu'à nouvel ordre .

ECOLE DES BEAUX ARTS - PROPOSITION DE LEGS ET DE FONDATION D'UN PRIX
PAR M. ALBERT BAERT . -

Renvoyé pour informations complémentaires.

QUESTIONS DIVERSES .-

I.- M. SERRURE qui a été nommé professeur au cours de dessin élémentaire de Moulins Lille rue Fénelon, Ecole Buffon, a fait connaître que, nommé à Roubaix, il ne pouvait accepter le poste.

A ce sujet Mme COIRA, en s'excusant de ne pouvoir être présente à la réunion a exprimé le désir d'être entendue par la Commission des Beaux-Arts dans la prochaine séance, avant qu'il soit procédé à la nomination du successeur de M. SERRURE .

M. l'Adjoint PIERRARD est alors amené à donner les précisions suivantes : " La Commission d'Administration et de Surveillance de

L'Ecole des Beaux-Arts a examiné la question. Elle a pensé qu'il était nécessaire de simplifier le cadre de l'enseignement et de donner aux professeurs titulaires une situation suffisante qui les attache à l'Ecole de façon stable; c'est ainsi que le poste a été confié, par intérim, en attendant la nomination définitive, à un professeur déjà chargé de cours. La Commission estime cette solution comme la meilleure possible.

2.- Au cours de Wazemmes, M. le Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts organise des conférences préparées pendant les vacances par les élèves de son établissement, dans un amphithéâtre voisin de la salle de cours.

M. PIERRARD propose à la Commission de donner, pour les jeunes gens, dans cet amphithéâtre des conférences, avec projection, de culture populaire sur des sujets se rapportant aux Beaux-Arts tels que l'Histoire de l'Art, la Technique des Arts Décoratifs, l'Art à Rome, le Gothique, etc.

Pour ce faire, il faudrait prévoir dans cet amphithéâtre, l'amélioration du mobilier en état assez rudimentaire, à l'heure actuelle; de plus, la femme ayant à assurer les travaux de nettoyage de deux salles au lieu d'une, il serait nécessaire de porter son horaire de service de 30 H à 45 Heures par mois.

La Commission se range à ces propositions sous réserve que les conférences soient constamment faites en accord avec la Direction de l'Ecole des Beaux-Arts.

Avant de lever la séance, M. PIERRARD informe la Commission que l'inauguration du cours de Moulins-Lille aura lieu Mardi prochain 22 Octobre à 18 Heures.

Séance levée à 20 Heures.

Le Président,

A. PIERRARD

Le Secrétaire,

VANDENHENDE

AD6/237



COMMISSION des BEAUX-ARTS

Réunion du Mardi 15 Octobre 1946

Les membres de la Commission des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Mardi 15 Octobre 1946, à 18 heures, sous la Présidence de M. PIERRARD, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M.M. PIERRARD, Adjoint
DOYENNETTE, Conseiller Municipal
VANDENHENDE, Chef de la 4ème Division.

Excusés : M.M. BROUX, CLAES, Adjoints
Mme COIBA, Conseillère Municipale.

Absent : M. le Docteur SIMONOT, Adjoint.

ECOLE REGIONALE d'ARCHITECTURE a) COURS DE COMPTABILITE, SUPPRESSION -
b) COURS DE MODELAGE, REMPLACEMENT DU
PROFESSEUR -

a) Etant donné que les cours de comptabilité n'ont plus été sanctionnés lors de la réorganisation de l'enseignement de l'Architecture en France, que de ce fait, les élèves se sont désintéressés de cet enseignement, que par ailleurs, en accord avec le professeur M. LISAMBERT, ces cours ont été suspendus à partir du 1er avril ainsi que le traitement du professeur, la Commission émet un avis favorable à leur suppression.

Une lettre sera adressée à M. LISAMBERT pour le remercier de la collaboration qu'il a bien voulu apporter à l'école.

b) Avis favorable à la nomination de M. MORLAIX au poste de professeur de modelage en remplacement de M. BLAISE admis à la retraite.

M. MORLAIX a d'ailleurs remplacé M. BLAISE, comme professeur de sculpture à l'Ecole des Beaux-Arts.

MUSEE INDUSTRIEL - TRANSFORMATION EN MUSEE TECHNIQUE - PROPOSITION DE
M. LOISEAU, CONSERVATEUR DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS -
AVANT-PROJET.

La Commission après un examen sérieux de la dépense importante qu'exigerait une telle transformation, mais constatant par ailleurs que le fonctionnement des cours (rétribution des professeurs, fournitures) serait à la charge du Conservatoire National des Arts et Métiers, émet un avis favorable de principe sous réserve que soient assurées une aide des industriels, pour présenter les machines les plus modernes, et une importante subvention de l'Etat.

MUSEE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - SITUATION DU CONSERVATEUR -

L'Administration Municipale ayant décidé dans sa réunion du 17 Juin

...

1946 de considérer le Conservateur comme fonctionnaire municipal, de le nommer par arrêté et de le payer par mandat comme cela se fait pour l'ensemble du personnel attaché au musée, la Commission estime que la personnalité qui serait nommée à la Direction du Musée devrait :

1° Porter le titre de Conservateur municipal, agent assimilé au grade de chef de bureau .

2° être recruté à la suite d'un concours sur titres examinés par la Commission Administrative du Musée .

3° être nommé par le Maire.

Ce fonctionnaire aura toute la responsabilité de la direction du musée et sera soumis au statut appliqué à l'ensemble du personnel municipal.

RAPPORT D'INSPECTION DE M. OCTOBRE SUR L'ECOLE DES BEAUX ARTS DE LILLE. POUR L'ANNÉE 1946 .

Pris acte .

ECOLE DES BEAUX ARTS- COURS DE METREURS VERIFICATEURS-HORAIRE- AUGMENTATION .

Etant donné le nombre important des auditeurs - 125 pour 70 places - la Commission désire qu'il soit donné une suite favorable à la demande de M. DESRUMEAUX, Directeur, tendant à porter l'horaire du cours de mètres vérificateurs de 4 à 6 heures ce qui permettrait de scinder ce cours en 2 degrés sans retarder les auditeurs de 2ème année .

La dépense à prévoir serait sur la base de 6.804 Frs l'heure année, de l'ordre de 13.608 Frs par an .

Ce supplément serait accordé à titre provisoire à partir du 1er Novembre et jusqu'à nouvel ordre .

ECOLE DES BEAUX ARTS - PROPOSITION DE LEGS ET DE FONDATION D'UN PRIX PAR M. ALBERT BAERT . -

Renvoyé pour informations complémentaires.

QUESTIONS DIVERSES .-

I.- M. SERRURE qui a été nommé professeur au cours de dessin élémentaire de Moulins Lille rue Ménelon, Ecole Buffon, a fait connaître que, nommé à Roubaix, il ne pouvait accepter le poste.

A ce sujet Mme COIRA, en s'excusant de ne pouvoir être présente à la réunion a exprimé le désir d'être entendue par la Commission des Beaux-Arts dans la prochaine séance, avant qu'il soit procédé à la nomination du successeur de M. SERRURE .

M. l'Adjoint PIERRARD est alors amené à donner les précisions suivantes : " La Commission d'Administration et de Surveillance de

L'Ecole des Beaux-Arts a examiné la question. Elle a pensé qu'il était nécessaire de simplifier le cadre de l'enseignement et de donner aux professeurs titulaires une situation suffisante qui les attache à l'Ecole de façon stable; c'est ainsi que le poste a été confié, par intérim, en attendant la nomination définitive, à un professeur déjà chargé de cours. La Commission estime cette solution comme la meilleure possible.

2.- Au cours de Wazemmes, M. le Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts organise des conférences préparées pendant les vacances par les élèves de son établissement, dans un amphithéâtre voisin de la salle de cours.

M. PIERRARD propose à la Commission de donner, pour les jeunes gens, dans cet amphithéâtre des conférences, avec projection, de culture populaire sur des sujets se rapportant aux Beaux-Arts tels que l'Histoire de l'Art, la Technique des Arts Décoratifs, l'Art à Rome, le Gothique, etc.

Pour ce faire, il faudrait prévoir dans cet amphithéâtre, l'amélioration du mobilier en état assez rudimentaire, à l'heure actuelle; de plus, la femme ayant à assurer les travaux de nettoyage de deux salles au lieu d'une, il serait nécessaire de porter son horaire de service de 30 H à 45 Heures par mois.

La Commission se range à ces propositions sous réserve que les conférences soient constamment faites en accord avec la Direction de l'Ecole des Beaux-Arts.

Avant de lever la séance, M. PIERRARD informe la Commission que l'inauguration du cours de Moulins-Lille aura lieu Mardi prochain 22 Octobre à 18 Heures.

Séance levée à 20 Heures.

Le Président,

A. PIERRARD

Le Secrétaire,

VANDENHENDE

AD6/237



COMMISSION DES BEAUX ARTS
Réunion du Lundi 24 février 1947

Les Membres de la Commission des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le lundi 24 février 1947 à 18 h 30 sous la présidence de M. PIERRARD, Adjoint au Maire.

Etaient présents: M.M. PIERRARD, Adjoint
DOYENNETTE, Conseiller Municipal
MAUROIS, Conservatoire du Palais des Beaux Arts
VANDENHENDE, Chef de la 4ème Division

Excusés: M. BROUX, Adjoint

Absents: Mme COIBA, Conseillère Municipale.
M. Claes, Simonot, Adjoints

Le P.V. de la dernière réunion est adopté sans observation.

PALAIS DES BEAUX ARTS - PROJET D'AMENAGEMENT DU HALL POUR EXPOSITIONS TEMPORAIRES - CLOISONNEMENT DEMONTABLE - RAPPORT DE L'ARCHITECTE LOUIS MOLLET

M. PIERRARD, Président, ouvre la séance en passant la parole à M. MAUROIS qui, très au courant de la question, donne toutes explications qui sont susceptibles d'éclairer la commission et de la mettre à même de se rendre compte de tout l'intérêt qu'il y aurait à réaliser le projet.

L'aménagement prévu a pour but de remédier aux difficultés rencontrées par l'utilisation du Grand Hall pour y recevoir des expositions. L'installation proposée serait démontable mais permanente étant donné que les expositions se renouvellent fréquemment en assurant ainsi à notre Palais des Beaux-Arts la venue d'un plus grand nombre de visiteurs. Le matériel des "Artistes Lillois" qui servait aux expositions de ce groupement au Palais Rameau et, par la suite, au Palais des Beaux-Arts et qui été laissé à la disposition de la Ville ne permet pas de réaliser un dispositif convenable. C'est pourquoi M. MAUROIS sollicite l'Administration Municipale de vouloir bien adopter le projet de M. MOLLET qui a pour objet l'aménagement au pourtour du Grand Hall central de sculptures, de panneaux et épis facilement démontables nécessaires à la présentation d'oeuvres d'art, toiles statues, etc...

En dehors des 6 épis indiqués dans le projet, M. MAUROIS estime qu'il serait judicieux de prévoir au centre un autre dispositif comprenant 4 épis supplémentaires.

Le projet présente deux solutions dont la dépense est fonction de la qualité des matériaux employés et dont le montant s'élève pour la 1ère à: 115.500 frs
et pour la 2ème à: 173.250 frs

ce qui représente à l'heure actuelle une somme de:

1° 346.500 frs

2° 519.750 frs

La Commission donne un avis ^{très} favorable à l'exécution du projet et préconise l'emploi de contreplaqué.

.... /

PALAIS DES BEAUX ARTS - PROJET D'AMENAGEMENT DU REZ-DE-CHAUSSEE
PRESENTATION DES DIFFERENTES COLLECTIONS.

Le rapport de M. MAUROIS pose trois sortes de problème: 1° répartition - 2° Surfaces murales à créer - 3° Eclairage afin d'assurer une présentation des collections en rapport avec leur importance leur valeur et l'intérêt qu'elles présentent pour les artistes, amateurs d'art et érudits.

La Commission après examen approfondi du document, commenté par M. MAUROIS, estimant que l'ensemble des travaux proposés, joints à ceux envisagés en octobre 1944, en ce qui concerne les transformations des salles de l'étage doit donner au Palais des Beaux Arts des possibilités d'une présentation logique et agréable des richesses qu'il renferme 1°) donne un avis extrêmement favorable au projet 2°) demande à M. Fauvet, Directeur Architecte en chef, de vouloir bien en évaluer la dépense des travaux tranche par tranche, 3°) en possession de cette évaluation, décide d'examiner ce problème important dans une prochaine réunion, de rechercher les modalités de financement de l'opération.

ECOLE DES BEAUX ARTS - ARRETE PORTANT REGLEMENT RELATIF AUX
PRIX OFFERTS PAR DES GROUPEMENTS OU DES PARTICULIERS -

La Commission émet un avis favorable à la proposition de la Commission d'Administration et de Surveillance de l'Ecole des Beaux-Arts tendant à modifier l'arrêté du Maire de Lille du 22 avril 1914, portant règlement relatif aux prix offerts par des groupements ou des particuliers et à inscrire à l'article 1er les additifs suivants:

1° - Les travaux exécutés en concours devront rester pendant 1 an à l'Ecole comme tous les autres travaux des élèves

2° - Pour éviter toutes contestations avec les organismes qui protègent les professions artistiques, le montant des prix offerts pour les travaux du concours ou ceux qui pourraient être demandés aux élèves à la suite du concours, devront être payés suivant les tarifs en vigueur et conformément aux usages de la profession.

3° - L'Administration Municipale dégage toute responsabilité au cas de contestation pouvant survenir à la suite du marché passé entre les élèves et les donateurs.

4° - Le montant du prix doit être déposé au secrétariat de l'Ecole huit jours avant la publication du concours.

MUSEE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL : SITUATION DU CONSERVATEUR.

Après avoir pris connaissance de la note de M. le Secrétaire Général Adjoint répondant au vœu qu'elle avait formulé visant les conditions dans lesquelles il devrait être procédé à l'avenir à la nomination du futur titulaire de l'emploi de conservateur qui serait assimilé au grade de chef de bureau, la Commission regrettant que, de par la décision de la "Commission de la Hache" il ne soit pas possible d'y donner suite, maintient néanmoins sa proposition et à défaut d'un chef de

..../

bureau, demande la nomination d'un commis pour qui l'on pourrait envisager l'attribution d'une indemnité de fonction.

ECOLE REGIONALE D'ARCHITECTURE : REMPLACEMENT DE M. LECROART, PROFESSEUR DE COURS DE CONSTRUCTION, DEMISIONNAIRE.

Avis favorable au remplacement de M. LECROART par M. Roger GARNACHE, professeur de Statique graphique à l'Ecole Régionale d'Architecture.

ECOLE DES BEAUX-ARTS : COMMISSION D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE - NOMINATION DE MEMBRES.

Les pouvoirs de MM. BAERT, DEHAUDT, DUBUISSON et LEFORT, expirant en 1946 il y a lieu de procéder au renouvellement partiel de la commission; avis favorable à la nomination de :

MM. BAERT, Architecte

DUEZ, Doyen de la Faculté de Droit, Recteur honoraire de l'Académie de Lille, en remplacement de M. le Dr LEFORT, dont les pouvoirs expireront le 24 Juin 1950.

DUBUISSON, Architecte

BORREWATER, Sculpteur-Décorateur, en remplacement de M. DEHAUDT dont il assurait la suppléance, dont les pouvoirs expireront le 24 Juin 1952.

En vertu de l'Article 3 du règlement de l'Ecole, M. SOURIAU, Recteur de l'Académie sera désigné par le Ministre.

PALAIS DES BEAUX-ARTS : INSTITUTION D'UN DROIT D'ENTREE - OBSERVATIONS DE M. LE DIRECTEUR DES MUSEES DE FRANCE.

Conformément à l'ordonnance n° 45.1546 du 15 Juillet 1945, la délibération du Conseil Municipal du 6 Août 1946 instituant un droit d'entrée aux Musées du Palais des Beaux-Arts, a été soumise à l'approbation de M. le Ministre de l'Education Nationale, sur le rapport du Directeur des Musées de France. Ce dernier, par lettre en date du 1er Octobre nous informe qu'il est entièrement d'accord avec ce texte, sauf sur un point celui de l'entrée du musée, le dimanche qu'il souhaiterait voir demeurer gratuit.

Considérant que, contrairement à ce qui se passe pour les Musées de Paris, les musées de province reçoivent surtout des visiteurs le dimanche, la Commission estime que la délibération du Conseil Municipal ne doit pas être modifiée dans le sens indiqué par M. le Directeur des Musées de France.

COMMUNICATION DE LA COMMISSION DE L'URBANISME.

La Commission des Beaux-Arts qui avait exprimé :

- 1° - le désir d'être renseignée sur la question de la future école des Beaux-Arts
- 2° - le souhait que l'emplacement qui sera réservé à cette école soit situé aux environs de l'entrée du Boulevard Carnot.

a) prend acte de l'information de M. ALHANT, Directeur de l'Urbanisme soulignant que le problème n'a pu être examiné utilement étant donné que le plan d'aménagement du secteur considéré est toujours à l'étude et que les nouveaux alignements n'ont pu être déterminés.

b) Devant la lenteur apportée à la sortie des plans, insiste néanmoins pour que l'emplacement de la future école soit fixé aux environs du Boulevard Carnot.

Après que la Commission eut exprimé le voeu que les 9 surveillants des Musées du Palais des Beaux-Arts soient dotés d'un uniforme, la séance est levée à 20 h. 40.

Le Président : PIERRARD

Le Secrétaire : VANDENHENDE